
BUENOS AIRES — Réunion mensuelle LACRALO At-Large

Mercredi 24 juin 2015 — 10h30 à 11h30

ICANN – Buenos Aires, Argentine

ALBERTO SOTO : C'est Alberto Soto.

HUMBERTO CARRASCO : Salut. Humberto Carrasco à l'appareil.

ALBERTO SOTO : Bonjour, Humberto. Vous m'entendez bien ? C'est Alberto Soto à l'appareil. Bonjour, Humberto. C'est un plaisir de vous avoir ici. Bonjour, bon après-midi, et bonne soirée à tous. Nous allons commencer notre réunion mensuelle d'aujourd'hui. Nous allons maintenant procéder à l'appel nominal afin de commencer notre séance.

SILVIA VIVANCO : Bienvenue à la réunion mensuelle LACRALO à Buenos Aires. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous présenter. Veuillez dire votre nom et l'ALS que vous représentez. Nous allons commencer à partir de la gauche. Merci.

RENATA RIBEIRO : Bonjour. Je suis Renata Ribeiro, du Brésil.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : [inaudible] , mais nous comptons sur ça.

JOHN FORMAN : John Forman du Brésil, du Programme de bourses.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bonjour. Dev Anand Teelucksingh, Trinité-et-Tobago.

CARLTON SAMUELS : Bonjour. Carlton Samuels, University of the West Indies.

NIRAN BEHARRY : Bonjour. Niran Beharry, Trinité-et-Tobago, du chapitre de l'ISOC.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Bonjour. Je suis de l'association Informatique et de l'association des Nouvelles Technologies.

SERGIO SALINAS PORTO : Bonjour. Je suis Sergio Salinas Porto de l'association Internauta.

HOMME NON IDENTIFIÉ : [inaudible], personnel de l'ICANN de l'équipe de participation latino-américaine.

EDUARDO ROJAS : Bonjour. Je suis Eduardo Rojas de l'Internet Society de la Bolivie. Nous ne sommes pas encore un ALS, mais nous avons fait une demande.

ALFREDO CALDERON : Bonjour. Je suis Alfredo Calderon de l'ISOC, Puerto Rico. Nous sommes à Puerto Rico. J'appartiens à NARALO, mais je suis ici pour participer.

FEMME NON IDENTIFIÉE : [inaudible] au Brésil.

HOMME NON IDENTIFIÉ : [inaudible] Programme de bourse de l'ICANN. Merci.

SILVIA VIVANCO : Silvia Vivanco.

SUSIE JOHNSON : Susie Johnson, personnel de l'ICANN.

GISELLA GRUBER : Gisella Gruber, personnel At-Large.

AIDA NOBLIA : Aida Noblia de l'association des notaires publics de l'Uruguay.

ALYN ANDRADE : Alyne Andrade du Brésil.

JUAN MANUEL ROJAS : Juan Manuel Rojas de AGEIA DENSI, Colombie.

FATIMA CAMBRONERO : C'est Fatima Cambronero de AGEIA Argentine, membre ALAC représentant LACRALO.

TATIANA TOCULESCU : Tatiana Toculescu de l'ISOC Argentine.

TANYA LOPEZ : Tanya Lopez, communauté At-Large, Nicaragua.

IAN MITCHELL : Ian Mitchell, programme de [inaudible].

ALBERT DANIELS : Albert Daniels, personnel de l'ICANN de l'équipe de participation de l'Amérique latine et des Caraïbes.

RAPHAEL SILVEIRAS : Raphael Silveiras, Brésil, programme NextGen.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je suis du Brésil représentant le programme du Brésil.

ENCCEL SANCHEZ : Bonjour. Je suis Encel Sanchez du programme NextGen.

FEMME NON IDENTIFIÉE : [inaudible]

RAITME CITTERIO : Je suis Raitme Citterio, du programme de bourse de l'ICANN. Je représente l'ISOC, Chapitre du Venezuela.

ALBERTO SOTO : OK. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Alberto, je suis sur la route. Je suis au volant, pourriez-vous avoir l'amabilité de procéder à l'ordre du jour de façon à me donner le temps de rentrer à la maison ? Merci.

ALBERTO SOTO : OK. S'il vous plaît, nous allons commencer avec notre ordre du jour d'aujourd'hui. Humberto Carrasco a les éléments du plan d'action, de sorte que nous allons passer au point 5 de l'ordre du jour.

Oscar Robles devrait être là pour nous parler du sujet de la transition de l'IANA sujet, mais je ne le vois pas ici. Il parlera de la transition IANA et des RIR. Puis nous avons la révision des documents, et puis nous avons les procédures proposées par LACRALO pour la création, la

délivrance et la publication des déclarations, des propositions visant à recruter de nouveaux ALS, et des propositions de nouvelles métriques.

Puisque Oscar Robles n'est pas ici, je vais parler de ceux-là afin de donner à Humberto le temps d'atteindre sa destination. Je vais parler de chiffres qui concernent la transition.

Lorsqu'il s'agit de transition, les RIR ont élaboré un document d'avant-projet au Chili, dans lequel ils donnaient leurs avis, disant que cette région de RIR devrait être au sein de l'ICANN. Ils proposent la création d'un comité en charge des différentes questions. Ils l'appellent MONC au Chili. Ce comité a été consacré à résoudre tous les problèmes qui se posent. Mais l'objectif principal était que la partie opérationnelle, qui fonctionne très bien jusqu'à présent, reste au sein de l'ICANN.

L'élaboration des politiques serait telle qu'elle est présentement. C'est-à-dire la création de politiques se ferait au sein des communautés, en respectant le modèle multipartite. Cela pourrait correspondre ou convenir à ce que le gouvernement américain demandait. Cela dit, il y avait quatre à cinq sujets importants à prendre en compte. Le plus important pour moi est de maintenir et d'améliorer le modèle multipartite.

Pourquoi devons-nous insister sur ce point ? Parce qu'il y a eu quelques tentatives visant à ne pas maintenir ce modèle, et nous, en tant que défenseurs des droits de l'utilisateur à un Internet individuel disparaîtrions de même que la fonction dans le modèle. Donc, je tiens à rappeler qu'il est important d'appuyer le modèle et pour se conformer à cette demande. C'est une demande, une exigence, du

gouvernement américain, d'améliorer le modèle multipartite. Je pense que dans notre liste de diffusion, nous avons débattu de ce thème.

C'est la seule chose sur laquelle je ne peux pas vous informer. Ils finalisent ce document. Je ne sais pas si c'est déjà fini, mais ils y travaillent.

Je pense qu'il y a aussi des discussions sur qui possédera le nom de domaine. IANA. C'est-à-dire, qui devrait être le propriétaire de ce nom de domaine ? Certains disent que cela devrait être l'IETF. Certains autres disent que cela devrait être la communauté de numérotation. C'est donc en cours de discussion.

Je vais maintenant passer à une autre question, un autre thème, sur l'ordre du jour. Si vous voyez quelqu'un de LACNIC, veuillez me le faire savoir.

Il y a une proposition. Un de ces documents est l'ensemble des Procédures proposées par LACRALO pour la création, la délivrance et la publication de déclarations.

HUMBERTO CARRASCO : Je peux parler de ce point à l'ordre du jour, si vous voulez.

ALBERTO SOTO : Allez-y, Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Bon après-midi d'ici. Je suis en Allemagne et j'ai atteint ma destination. Je vois qu'il y a trois documents qui sont encore en suspens. L'un est la délivrance de déclarations d'intérêt. Cette question a été discutée. Certaines observations ont été faites par [inaudible] et par Roosevelt King.

Je suis à la recherche du lien Adobe Connect afin de pouvoir accéder à la salle de Adobe Connect. Je ne sais pas si vous pouvez voir ce document sur vos écrans. J'ai envoyé ces renseignements ce matin à Silvia Vivanco.

Il y a-t-il quelqu'un du personnel ?

SILVIA VIVANCO : Humberto, oui, nous effectuons le téléchargement de ce document et nous en avons aussi une copie papier qui a été distribuée. Veuillez nous laisser encore quelques minutes.

HUMBERTO CARRASCO : Très bien alors. Laissez-moi vous expliquer. Voilà ce que j'ai fait. J'ai préparé un document Word avec la proposition, puis avec les commentaires qui ont été faits sur la page Wiki. Ces commentaires proviennent principalement de Dev et Roosevelt.

Ce que j'ai fait, j'ai téléchargé le document sur le côté droit avec le document original, puis à gauche j'ai mis toutes les observations et commentaires pour ce document.

J'essaie d'accéder à la salle d'Adobe Connect. Comme je viens de le dire, il y avait des commentaires par Dev Anand et Roosevelt King. Ces commentaires ont été envoyés conjointement avec le document. Ils seront traduits en espagnol et en portugais. Ensuite, ce document sera affiché pour le vote.

C'est en termes généraux. Sur la gauche, il y aura un document, et seront présentées en bleu les raisons pour lesquelles les commentaires ont été pris en compte ou non. C'est donc en termes généraux.

N'hésitez pas à me faire savoir si vous avez des questions.

ALBERTO SOTO :

Merci beaucoup, Humberto. Nous allons maintenant revenir à notre ordre du jour. Nous avons ici Oscar Robles, le PDG de LACNIC. Je tiens à le remercier de sa présence ici et aussi pour son parrainage de la présentation que nous ferons aujourd'hui. Merci beaucoup, Oscar.

Oscar, vous avez la parole. Allez-y s'il vous plaît.

OSCAR ROBLES :

Merci beaucoup de m'avoir invité. Désolé d'être arrivé en retard. Puis-je parler en espagnol ? OK. Je vais parler de deux brèves histoires et comment elles sont liées à ce que nous faisons dans nos RIR, qui sont responsables de la distribution d'adresses IP. Si vous avez des questions, bien sûr, je serai heureux d'y répondre.

Ces histoires se déroulent à la fin des années 90 et 80 quand Vint Cerf a défini le protocole TCP, et lorsque la personne responsable de l'IETF ou le groupe technique pour Internet a défini les mécanismes pour résoudre les noms DNS.

Ces deux actions, à l'époque et dans l'Internet de l'époque, qui n'étaient pas quelque chose de décentralisé sans autorisation ont inclus quelque chose qui nécessitait la centralisation, qui exigeait une autorité. Le DNS exigeait cet élément hiérarchique, et cette hiérarchie nécessitait cette autorité. Donc, les adresses IP exigeaient la répartition entre les régions.

Avec le passage du temps, les collectivités ont été adoptées au niveau régional. Ces adresses IP, venues grâce au trafic et routage, et cela a conduit à la création de registres Internet régionaux.

L'autorité sur la distribution ont un rapport avec les adresses IP, et ce sont les principaux éléments de ce processus que la NTIA et le gouvernement des États-Unis ont débutés en 1998, et qui sont sur le point de se terminer une fois que la communauté de l'Internet, d'une manière [inaudible] [inaudible], la proposition d'une transition vers une communauté de parties prenantes multiples.

Ces 15 dernières années auraient pris fin, et de si nombreuses fois, pendant tant d'années, ils ont gardé le contrôle des numéros et des adresses. Cela est maintenant entre les mains de la communauté. C'était comme cela dans les années 90, lorsque nous avions seulement quelques ordinateurs, quand il n'y avait pas un contrôle centralisé, lorsqu'aucune autorisation n'est nécessaire pour obtenir

des informations prêtes, et lorsqu'aucune autorisation n'est nécessaire pour mettre à jour les fichiers. Puis la mise à jour des fichiers a nécessité la mise en œuvre du DNS.

Nous avons donc désormais ces réunions. Nous travaillons sur l'important sujet de cette transition de sorte que nous puissions transférer la responsabilité à la communauté multipartite.

Comme cela a été dit dans le passé, où N est égal à zéro et N signifie le nombre de gouvernements avec un maximum d'autorité pour gérer ces mécanismes, N est égal à zéro, et il faudrait que la communauté soit responsable, et non pas les gouvernements, ou un seul gouvernement.

Vous êtes donc mieux renseignés sur tous ces efforts qui sont accomplis par les communautés. Je vais maintenant parler de la communauté de noms et comment nous allons de l'avant.

Bien sûr, cela n'est dit qu'en mon nom et je ne parle pas au nom du NRO. Comme vous le savez peut-être, l'année dernière les différentes communautés, les cinq communautés RIR ont commencé ce processus dans leurs propres communautés, leurs communautés ouvertes. Nous n'avons pas la même façon de travailler en groupes de travail que celle vue dans d'autres enceintes. Mais dans le même temps, nous n'avons pas établi de critères de participation, tels que l'adhésion. Nous ne disons pas que seuls les gouvernements ou l'industrie privée de la communauté technique peuvent participer. Tout le monde peut participer, même la société civile. Elle peut déposer des propositions de politiques ou des exigences.

C'est la façon dont ce processus a été généré dans les différentes communautés. Puis nous avons un nouveau groupe, le groupe CRISP, et la tâche de ce groupe était d'unifier ces cinq idées qui ont été créées selon un modèle ascendant. Comme Alberto l'a dit, la proposition de l'Amérique latine est importante. Nous travaillons encore sur cette proposition.

L'un des éléments les plus importants est que la communauté régionale dans la région de l'Amérique latine a établi l'idée d'avoir une approche multipartite — et je ne me souviens pas de cet acronyme —, mais cela s'est traduit par MONC. Puis nous l'avons intitulé le MONC Latin afin de mémoriser le nom. Mais on a oublié l'acronyme et la signification de l'acronyme.

Mais l'idée est d'avoir une idée multipartite à l'extérieur des RIR et de leur autorité afin que s'il existait une nécessité d'évaluer la performance de l'opérateur IANA, et bien, ce ne soit pas uniquement un problème pour les RIR, mais la participation de la communauté serait nécessaire.

Ce MONC latin a conduit à un comité de révision, qui est l'un des éléments qui ont été abordés au cours des derniers mois. Ceci est l'un des documents les plus récents qui avaient été publiés pour commentaires par le NRO, et je pense qu'il a été publié pour commentaires le week-end dernier. Il y aura une période de deux semaines pour faire des commentaires.

Il y a quatre sujets. Il s'agit d'un document d'une page et demi. Dans ces pages, le document établit les critères généraux pour ce comité de

révision. Voici donc la contribution de la communauté latino-américaine.

Donc, nous sommes sur le point de terminer cet apport et nous attendons bien sûr les commentaires, et que le document soit finalisé sans grands changements à y apporter.

Quant à la proposition CRISP — je reviens au sujet principal —, la proposition CRISP a établi certains critères et devrait être satisfaite avec l'opérateur de l'IANA ou le nouvel opérateur. Ces critères ont été pris en compte par le personnel RIR pour créer un document assez semblable à un contrat. Peut-être que ceux qui sont avocats savent que la proposition CRISP contenait [inaudible] éléments ayant valeur juridique ou légale. Nous avons donc travaillé sur ce document de travail, qui ressemblait à un contrat.

C'est le SLA, qui a été publié le 1^{er} mai. C'était la première version. Nous avons eu quelques commentaires. Ceux-ci ont permis de générer une nouvelle version. Ensuite, nous afficherons celle-ci pour commentaires afin de recevoir des commentaires sur cette nouvelle version.

L'idée est de voir qu'il n'y a pas de situations importantes à régler. Lorsque cela sera terminé, nous aurons une version finale du document. C'est donc pour terminer cette étape.

Nous estimons que nous sommes prêts. Le fait que nous soyons prêts ne signifie pas que nous avons la possibilité d'aller de l'avant. Je veux dire, nous prêtons une attention sur ce que nous pouvons faire, sur la

façon dont nous pouvons aller de l'avant. Avec la transition, nous croyons que tant que nous nous conformons à ces éléments — car nous avons dû réviser les SLA, le comité de révision — les incohérences que nous pourrions avoir d'autres groupes pourraient ne pas être aussi pertinentes.

Nous avons établi ceci dans un document il n'y a pas longtemps, nous avons déclaré que nous pouvons accepter une quelconque option parmi celles que l'ICG pourrait établir pour la communauté des noms parce qu'ils gèrent différentes possibilités ; par exemple, avoir un contrat de sous-traitance pour ces fonctions. C'est-à-dire, donner ces fonctions à une société affiliée de l'ICANN. Donc, pour nous, ce n'est pas important que ce soit l'ICANN ou une société affiliée de l'ICANN qui gère, ou si ce droit est transféré à une filiale de l'ICANN.

Nous avons également examiné certaines questions de propriété intellectuelle. Nous pensons que la propriété intellectuelle de IANA.org, et même le nom de domaine, devrait aller à l'IETF. Mais nous nous sommes aperçus que c'était juste un nom et la chose importante est ce qui se trouve sur le site web. Donc peu importe le nom, tant que le contenu n'a pas de problème de propriété intellectuelle.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Vous m'entendez bien ? Oui ? Oui ? OK. 1, 2, 3. Test. Vous m'entendez bien ? Oui ? OK. Si je vais trop vite, veuillez me le dire. Je ne sais pas. Vous avez été attentif, n'est-ce pas ?

Comme je le disais, en termes de propriété intellectuelle, nous ne sommes pas confrontés à de grandes difficultés. En général, avec les idées investies dans l'ICG et le CWG pour les noms et les protocoles, nous croyons qu'il n'y a aucune difficulté majeure. Nous pouvons vivre avec l'une quelconque des options choisies qu'ils pourraient offrir, y compris notamment le mécanisme complexe ou l'adhésion ou pas avec les motifs qui ont été discutés jusqu'ici.

La pertinence pour nous n'est pas le nom IANA, mais plutôt le contenu dans le site IANA. Je connais les éléments constitutifs, non seulement du site, mais aussi des informations relatives à ces fonctions — je me souviens maintenant ce que je voulais dire.

Nous avons vu que les fonctions que l'IANA fournit aux RIR sont les plus simples lorsqu'on les compare à ce qu'il fournit aux autres groupes. Les [inaudible] différents services de protocoles qui desservent près de 2000 registres de protocoles, ce qui est vraiment une fonction complexe, non seulement en raison de son ampleur, mais aussi parce que dans certains cas ils sont différenciés en services.

La partie des noms est assez complexe, et les gTLD sont encore plus complexes dans la re-délégation. Ce que l'IANA peut ou devrait faire dans certains cas n'est pas encore clair.

En termes de numéros, nous croyons que c'est très simple, trois fonctions de base. Cela pourrait être utilisé comme un point de départ pour la période de transition afin que nous n'en retardions pas le démarrage. Nous devons concevoir un plan, et c'est une des

propositions présentées ce week-end par Paul Wilson à l'ICG que nous soutenions, qui est une transition par étapes.

Nous avons ensuite proposé les protocoles. Nous voulions être les premiers. J'ai dit, « faisons les choses les plus simples en premier. Vérifions si cela fonctionne. Donnons un sentiment de progrès, d'avancée. Et préparons-nous pour les phases suivantes, parce que nous ne savons pas ce qui appartiendra à la phase. En outre, donnons-nous un peu de temps aux autres propositions pour qu'elles mûrissent, qui pourraient être la partie des noms. »

Donc, notre sentiment est que nous sommes prêts, que nous faisons des progrès. L'un des principaux contributeurs à cet avancement est que les communautés existaient déjà qui communiquaient entre elles, au contraire de la communauté de noms, lorsque le mécanisme de coordination, de séparation, générique et ccTLD, c'était d'une approche difficile.

Au sein des mêmes ccTLD, il peut y avoir quelques différences au sujet de la provenance de l'autorité. Est-ce un livret de Jon Postel ? S'agit-il d'une décision gouvernementale ? Il y a des questions complexes qui doivent encore être résolues dans les domaines des registres de numéros.

Il y a une communauté qui travaille depuis plusieurs années en Amérique latine, depuis 2003 lorsque le premier forum public sur les politiques ou les PGP participatives s'est déroulé. Nous avons donc déjà une certaine expérience dans ce processus.

Les communautés se sont très rapidement engagées, ont fait naître des idées qui ont été discutées, ont été commentées, ont été révisées, ont été re-publiées. Ceci est un processus qui a fonctionné parce que la communauté existait déjà. C'est quelque chose que nous ne devons pas perdre de vue.

Eh bien, si vous avez une question spécifique, je serai heureux d'y répondre. Sinon, c'est tout.

ALBERTO SOTO : Des questions ? Alejandro ?

ALEJANDRO PISANTY : Je vous remercie, Alberto. Oscar, merci beaucoup pour cette présentation. Je la trouve très pertinente. Dans la communauté LACRALO, il y a eu certaines des problématiques discutées sur la transition. Ce débat n'a pas été significatif pour le groupe collectif.

Toutefois, il y a eu quelques propositions, bien que non officiellement révisées, qui sont ciblées ou prennent la direction d'une simplification des propositions définitives.

La seule dont je me souviens aujourd'hui portait sur le concept d'adhésion, dont je suis heureux de vous voir ne pas le mentionner. Je comprends qu'il n'est plus envisagé. Au moins ce n'est pas l'option avec le plus grand poids. C'est mon commentaire.

Il y a aussi eu certaines mentions — permettez-moi d'être très prudent pour ne pas transmettre le mauvais message — il y a eu certaines

mentions pour éviter toute tendance centrifuge dans la refonte de la supervision de l'IANA, sur les tendances qui allaient éventuellement faciliter une séparation de l'IANA en identités distinctes pour desservir les trois communautés auxquelles vous vous référez : protocoles, numéros et noms.

Donc, si le reste de la communauté soutient individuellement cela ou non, un appel doit être fait à la communauté, les divers RIR, pour qu'ils soient patients et qu'ils aient une proposition intégrée globale de sorte qu'il n'y ait aucune chance d'avoir des territoires distincts pour les trois entités. Merci.

OSCAR ROBLES :

Nous sommes conscients que nous ne devrions pas encourager cette sensation d'une séparation des communautés. Toutefois, nous savons que nous pourrions davantage être en danger si nous ne commençons pas rapidement, ou à tout le moins dans les délais initialement établis par le NTIA. En raison des périodes politiques et des processus aux États-Unis, cela pourrait prendre jusqu'à trois ans, mais nous estimons que si nous commençons avec ces échéances, ce calendrier, il y aura plus de chance que nous ne soyons pas retardés en raison des processus politiques.

Si nous attendons la troisième année lorsque nous serons prêts à faire l'implémentation au niveau des collectivités, car ce sera une implémentation beaucoup plus compliquée dans un environnement plus incertain et moins contrôlé. Il y a de nombreux éléments en jeu, mais encore une fois, nous essayons de trouver un équilibre entre la

perception de la communauté, qui pour nous est importante, et la véritable réalisation de cette transition.

ALEJANDRO PISANTY :

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre de nouveau la parole. Je pense que l'appel de M. Strickling et les déclarations de Fadi Chehadé peuvent être rendus compatibles.

Nous devrions d'abord nous concentrer sur l'essentiel, parvenir à la proposition la plus simple. Nous savons que ça ne devrait pas être excessivement simple, car le système a besoin de contrôles et d'équilibres, et cela nécessite des procédures. Ça ne doit pas être une proposition du maintien du statu quo, car en fait ce que nous devons faire, c'est très complexe. C'est un défi de taille à relever. C'est le remplacement d'un gouvernement par quelque chose qui n'est pas un autre gouvernement, ni une coalition, ni une organisation des Nations Unies.

C'est pourquoi ce comité d'experts en supplément de la communauté a été une très bonne idée. Ils ont eu une grande interaction, et ils ont une approche internationale avec une grande expérience dans la conception à échelle mondiale.

Alors, se concentrer sur l'essentiel est l'autre clé du succès. Comme il a été dit dans d'autres communautés, je ne sais pas si vous pouvez exprimer ce que vous avez entendu ici. Mais ne mettez pas sur la table, sous le prétexte de la supervision de l'IANA, davantage de points d'ordre du jour, plus de tentatives de refonte, de réparation, de

mauvaises actions. Mais l'essentiel de la transition et des autres choses que la communauté veut ou nécessite avec leurs justifications, mais qui ne sont pas utiles pour la transition de la supervision de l'IANA devrait être laissé pour plus tard.

C'est la simplification. Je voudrais donc présenter une motion pour que LACRALO soutienne cela, à la fois dans votre communauté des RIR et dans la communauté des noms.

ALBERTO SOTO :

Quelqu'un contre la motion proposée par Alejandro Pisanty ? Pour en être sûr, je vais demander à Alejandro de formuler l'expression de la motion.

Nous lançons un appel pour procéder à la refonte de certaines parties de l'ICANN pour la transition de la supervision de l'IANA de la plus grande simplicité possible, et pour retarder le calendrier des refontes qui ne sont pas directement liées à la transition. Voici le texte de la motion : L'objectif sera à présent ciblé, en particulier en profitant de la présence ici de l'ingénieur Robles, en tant que message aux RIR dans leurs procédés.

Cette proposition pourrait être étendue à un message rendu public par LACRALO à l'ensemble de la communauté, et que les membres représentant de LACRALO liés aux CWG, CCWGs et cette nouvelle jungle d'acronymes quand vous le prendrez.

ALBERTO SOTO :

Je le demande encore une fois. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette motion ? OK. Motion approuvée. Si vous le permettez, j'aimerais compléter sur l'idée de la simplicité. Lors d'une réunion hier, nous avons pratiquement abandonné ou rejeté le modèle de l'adhésion parce que c'était trop compliqué. Il exige la création d'une entité légale pour les AC et les SO.

Donc, cette idée a été écartée, car nous sommes en réalité considérés comme des entités non constituées en société, comme des entités de facto. Il serait donc pour nous suffisant de dire que nous sommes une association à qui il est demandé d'effectuer certaines choses. Apparemment, c'est la voie que nous suivrons.

D'autres commentaires ? Question ?

J'en ai une moi-même à vous poser, Oscar. Je pense que la réunion qui s'est tenue au Chili, à laquelle je n'ai pas pu assister, mais que j'ai suivie à distance, selon moi, le MONC latin, ce qu'il est offert précisément était la transparence, et c'est ce qui devrait être conservé. Correct ?

OSCAR ROBLES :

Oui, c'était un des éléments. Mais la principale composante à laquelle il a contribué est le soutien à la stabilité du système. Comme vous vous en souvenez sans doute, l'une des exigences de la NTIA est de soutenir la stabilité d'Internet. L'un des critères dans ce SLA, ou l'un des principes promus par le CRISP, a été la possibilité que l'opérateur IANA en aucune circonstance ne pourrait effectuer. Si cela se

produisait, cela aurait un impact négatif sur la stabilité. Certes, nous parlons de pannes pertinentes.

C'est donc une situation compliquée, parce que ceux qui vont indiquer qu'une panne est pertinente et qu'est nécessaire une intervention par l'opérateur qui n'est plus l'opérateur ? Ce n'est donc pas approprié. Peut-être que c'est une question de conflits d'intérêts ou de [inaudible], quoi que ce soit, que seuls les RIR ou le Conseil des RIR, ce n'était pas approprié qu'ils prennent seuls cette décision.

Donc, c'était l'intention au sein du CRISP, il devait y avoir une entité qui ne devrait pas être sous l'autorité hiérarchique des RIR, et donc être en mesure de déterminer s'il y a une telle panne significative que l'opérateur ne doit plus être défini.

ALBERTO SOTO :

Une autre préoccupation que j'avais se trouvait dans la transition des groupes, lorsque nous discussions au sein de l'ALAC, j'ai demandé : « Envisagez-vous la possibilité que je puisse changer un opérateur ? En termes opérationnels, ce n'est pas si simple. Avez-vous pris en considération un quelconque terme juridique ? » Il y a un terme juridique dans le contrat. Mais il y a aussi un terme technique. J'ai été préoccupé par les deux choses en raison de mes antécédents. Je travaille en IT.

Avant le contrat, je vais changer un opérateur. Comment les gens techniques vont-ils faire la transition de l'opérateur ?

OSCAR ROBLES : Ce que nous sommes en train d'évaluer est quelque chose de semblable à ce que l'ICANN possède, les opérateurs de risque. Vous connaissez l'EBERO, l'opérateur de registres back-end d'urgence, qui est essentiellement un registre en direct chaque fois qu'un registre des nouveaux gTLD échoue, le EBERO peut intervenir très facilement, être opérationnel très rapidement, pour l'opérateur TLD qui a été touché.

Nous pourrions avoir quelque chose de similaire, mais cela ne serait pas externe. Ce registre émergent est pour la sauvegarde des RIR, considéré de manière précise comme une fonction essentielle. On pourrait donc avoir cet opérateur de sauvegarde prêt pour les situations d'urgence, puis un mécanisme, encore une fois, à l'extérieur de la communauté.

ALBERTO SOTO : Merci, Oscar. Maintenant, sans parler de transition, nous avons deux ALS qui ne peuvent pas participer parce que nous n'avons pas de communications quotidiennes avec eux. L'un est en Haïti et au Nicaragua, à côté de moi. Nous devrions peut-être avoir une discussion, nous deux. C'est quelque chose qui a déjà été discuté au niveau de l'ICANN, mais j'aimerais voir comment LACNIC et comment je peux contacter les opérateurs là-bas, pas maintenant, peut-être hors ligne.

OSCAR ROBLES : En n'étant pas en mesure de participer ? Qu'est-ce que vous voulez dire ?

ALBERTO SOTO : Nous n'avons pas de juridique ici.

OSCAR ROBLES : OK. Nous avons une personne dans l'ICG. Comme vous le savez, ICG a tenu très longues réunions, certaines en personne. Je pense que c'était en avril ou mai, ils se sont réunis à Istanbul. Quiconque se souvient ?

Eh bien, quoi qu'il en soit, la personne qui représentait les RIR est de Cuba. Cette personne ne pouvait pas y aller parce que l'ICANN ne pouvait pas payer pour des raisons politiques et économiques.

Ainsi, nous comprenons le contexte politique, mais cela a toujours existé, et cela doit être résolu. Aucune région ne doit être dans une position désavantageuse. Nous faisons beaucoup d'efforts pour surmonter les obstacles de la langue et les obstacles financiers.

Et alors, des éléments très simples. La technologie offre des solutions, mais nous ne pouvons pas participer, de sorte que nous sommes entièrement d'accord. Nous devons dire très clairement qu'il ne devrait pas y avoir d'autres désavantages pour les régions déjà défavorisées.

ALBERTO SOTO : J'étais à Cuba il y a quelques mois, et nous avons eu deux ALS à certifier. Je leur ai dit : « Veuillez patienter. » Nous pouvons commencer avec l'ensemble du traitement formel, mais l'échange

d'emails n'est pas suffisant pour leur permettre d'avoir une pleine participation.

OSCAR ROBLES : C'est quelque chose de triste parce que nous pouvons compter sur la participation d'un représentant des U.S., mais pas de Cuba, par exemple, mais pas d'une personne de ce pays.

ALBERTO SOTO : OK. Oui, c'est peut-être le bon moment. Lorsqu'il y a une crise ou qu'il y a un problème, cela signifie aussi qu'il y a une bonne occasion d'y trouver une solution.

Oscar, merci beaucoup pour votre participation. Vous pouvez rester ici avec nous. Sinon, vous êtes libre. Vous pouvez quitter la salle. À la prochaine quelque part, un jour.

OSCAR ROBLES : OK. Je dois participer à quelques autres réunions, mais je vous remercie beaucoup de votre invitation.

ALBERTO SOTO : Nous allons continuer. Nous avons quelques minutes aujourd'hui. Nous n'avons qu'une heure pour notre rencontre, et il nous reste cinq minutes. En fait, deux minutes.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Monsieur le Président. J'ai deux minutes, et c'est suffisant pour moi. Il y a deux ou trois nouvelles que je voudrais vous donner en ce qui concerne les deux groupes que j'ai présidés à l'intérieur de la région. L'un est le groupe de travail sur la gouvernance et l'autre est le groupe de travail de ccTLD.

Quand on parle du Groupe de travail sur la gouvernance, après une rencontre où nous aurons à régler certaines questions que nous avons concernant les commentaires et apports fournis par la région aux différents documents dont nous débattons en ce moment, nous serons en mesure d'avoir les documents finals. Nous vous transmettrons ensuite ces documents à la traduction pour que nous puissions distribuer ces documents à la communauté LACRALO pour que nos collègues puissent offrir leur contribution.

En ce qui concerne le Groupe de travail ccTLD, nous allons demander une séance formelle du groupe de travail dans les 15 jours. C'est suffisamment de temps pour nous rencontrer.

Il y a certaines propositions qui ont été soulevées hier sur certaines activités de l'ALAC. Il y a eu le rapport présenté par Carolina Aguerre et Hugo Salgado Hernandez. Ce rapport a un lien avec les ccTLD, et il y a eu un autre rapport lié au DNS, en particulier en ce qui concerne l'Observatoire du DNS, qui est effectué au Chili.

Ils ont été invités à participer à nos téléconférences mensuelles afin qu'ils puissent nous parler de leur expérience. Mais avant que ce soit fait formellement, ce n'est qu'à des fins d'information. Nous allons en

discuter avec le groupe pour que nous puissions travailler sur une stratégie d'activité à ce sujet.

C'était donc les deux choses dont je voulais vous informer. Merci beaucoup Monsieur le Président.

ALBERTO SOTO : Alejandro, allez-y s'il vous plaît.

ALEJANDRO PISANTY : Sergio, ce rapport comprend-il la discussion à propos des métriques ?

SERGIO SALINAS PORTO : Il y a eu un webinaire sur la discussion des métriques. Le sous-groupe de travail sur les métriques au sein du groupe de travail sur la gouvernance a fait un rapport. Il y a eu certaines propositions qui ont été intégrées au document, et le document final sera présenté dès qu'il sera fini.

ALEJANDRO PISANTY : Merci. Sergio, encore une fois, je voudrais faire un bref commentaire. Je trouve que la question des métriques est un sujet très complexe. Le Groupe de travail des métriques LACRALO et le Groupe de travail des métriques At-Large ont de grandes difficultés à parvenir à des conclusions.

Je considère que c'est un problème très difficile à résoudre parce que nous désirons pouvoir appliquer ces métriques pour identifier les

possibilités de participation et d'engagement, et aussi pour en identifier les faiblesses.

Bien sûr, les métriques ont toujours un problème parce que leurs définitions conduiront à certains cas où vous ne pourrez pas mesurer. L'autre problème que nous avons avec les métriques, c'est que tous les métriques sont ou peuvent être manipulés ou peuvent être falsifiés afin que les chiffres ou les données puissent être transformés en un résultat positif alors qu'en fait, le résultat est négatif.

Cela dit, trouver l'indicateur parfait pourrait conduire à un travail ou une activité sans fin.

Je fais également attention aux différentes discussions et activités, et je vois qu'il y a un groupe qui empêche tous les efforts. Je vois qu'il y a d'autres propositions qui sont contre les métriques qui proviennent de certains représentants d'organisations qui ne pourront pas utiliser les métriques parce qu'elles n'ont que très peu de participation ou une participation non pertinente.

Je voudrais donc vous demande instamment que tous les groupes, une fois encore, abordent ces questions de manière à trouver quelques métriques simples afin que nous puissions mesurer nos niveaux de participation et que nous puissions mettre en œuvre ces métriques très rapidement. Une fois qu'elles seront mises en œuvre, nous pourrions mesurer et apporter des améliorations.

Je veux vous exprimer mon soutien, puisque vous êtes le président de ce groupe. Je voudrais donc vous exprimer mon soutien.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup, Alejandro. Merci pour votre commentaire. Nous sommes bien conscients de ce que vous dites. L'ensemble du groupe est préoccupé par ce problème, et nous faisons de notre mieux pour aller de l'avant. Merci.

ALBERTO SOTO : Rodrigo, allez-y s'il vous plaît. Nous avons très peu de temps. Désolé, Fatima. Allez-y s'il vous plaît. Désolé, mon secrétaire n'est pas ici.

FATIMA CAMBRONERO : Avant le commentaire d'Alejandro, je voulais dire quelque chose. Je voulais poser une question au sujet de quelque chose qui est plus global que ce que nous avons en attente depuis notre réunion de Londres.

Il existe quatre documents : les modifications des principes de fonctionnement de LACRALO, les amendements de la procédure [inaudible], ce document que nous avons, qui est une procédure pour publier les déclarations, et puis nous avons la proposition de métriques.

Ceux qui travaillent depuis longtemps savent exactement ce que nous voulons modifier, mais il n'y a pas de volonté de le faire. Ils ont été affichés pour commentaires, et nous ne pouvons pas aller de l'avant. Nous sommes coincés. Il est important de les réviser parce qu'il y a une révision At-Large, et ils viendront vers nous. Ils viendront pour

réviser les ALS, et un des sujets en suspens était qu'il y a des accréditations d'ALS qui ne sont pas actives, alors pourquoi ne pouvons nous pas simplement commencer à nous autoévaluer avant d'avoir quelqu'un de l'extérieur qui nous dit, « Vous devez partir » ou « Vous pouvez rester » ?

J'appuie donc les commentaires de Alejandro lorsqu'il dit que nous devons faire de notre mieux pour aller de l'avant. Le temps passe, et nous devons continuer à travailler.

Aujourd'hui, nous sommes une communauté parvenue à maturité, et nous avons besoin de nous adapter à l'environnement et aux changements. Merci.

ALBERTO SOTO :

Merci beaucoup Fatima. Si nous y travaillons depuis 2010 et si nous sommes en 2014 et que rien n'a été fait, eh bien, cela ne veut pas dire que nous n'avons pas une volonté de travailler. Je pense que nous ne devrions pas critiquer. Nous savons que nous avons très peu de temps. Nous sommes seulement une ou deux personnes qui travaillons sur ce sujet, et nous essayons de tout simplifier.

Rodrigo, allez-y s'il vous plaît.

RODRIGO SAUCEDO :

Je suis Rodrigo Saucedo du personnel de l'ICANN pour information. Sergio a mentionné l'Observatoire du DNS. Eh bien, ce n'est pas une

initiative de NIC Chili. Il s'agit d'un projet au sein de la stratégie LAC que NIC Chili dirige.

Pour résumer, l'idée est de tous vous inviter à participer à ce [inaudible] projet ouvert pour tout le monde, donc si vous êtes intéressé à participer, veuillez m'en informer.

ALBERTO SOTO :

Merci beaucoup, Rodrigo. Nous avons dit que cela va être fait dans nos réunions mensuelles. On ne peut pas ajouter de nouveaux webinaires parce que nous n'avons que peu de participation. Donc, si nous avons plus de webinaires, nous aurons encore moins de participants.

C'est pourquoi je vous demande de nous aider davantage dans nos webinaires et dans toutes nos activités.

Puisque nous arrivons à la fin — excusez-moi. Allez-y s'il vous plaît. Excusez-moi. Mon secrétaire n'est pas ici et je n'ai pas vu votre carte.

HUMBERTO CARRASCO :

Je suis là.

ALBERTO SOTO :

Oui, mais vous ne regardez pas des papiers et des documents. Allez-y Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Tout d’abord, combien de temps avons-nous ? Ce va être ma question. Deux minutes ? OK. Écouter, il y a de nombreuses questions que je voulais commenter, mais d’accord.

En ce qui concerne cette question concernant le Groupe de travail sur la gouvernance, c’est uniquement dans la téléconférence sur les métriques qui s’est déroulée précédemment, je pense, il y a un mois ou deux, que nous avons vraiment eu notre première discussion formelle de ce qui était [inaudible] sur le Wiki et d’écouter les commentaires sur ce qui se passait.

Concernant les choses comme les métriques, je comprends ce qu’Alejandro a dit, mais lorsque nous avons soumis des commentaires, et vous le savez, il n’y a pas de réaction sur la page Wiki disant, « êtes-vous d’accord ? N’êtes-vous pas d’accord ? » C’est donc un peu comme si rien ne se passe.

Donc même si vous voulez commencer la conversation sur ça, si vous voulez commencer la conversation sur le Wiki, alors tâchons de le faire.

Aussi, je voulais soulever une autre question, problématique, juste pour mettre à jour, qu’est-ce qui se passe exactement au sujet des représentants de LACRALO. Je sais qu’il y a eu deux processus de sélection qui sont terminés, mais je n’ai pas entendu parler de nouvelles étapes ou quoi que ce soit d’autre sur la liste de diffusion à ce sujet.

ALBERTO SOTO :

En tant que président et seul membre du Groupe de travail sur les métriques, je suis entièrement responsable des activités sur les métriques. J'ai eu à déplacer au milieu de ce processus. Je fais également partie de certains autres groupes de travail au sein de l'ALAC. J'ai environ quatre réunions par semaine, puis nous avons eu la réunion de Buenos Aires. Donc je m'excuse, mais je n'ai pas eu le temps. Je m'en excuse.

Après cette séance, je vais travailler sur le sujet. Je promets que je vais simplifier les métriques. Je n'ai pas eu le temps d'afficher ces renseignements sur le Wiki, mais vos amendements ont été pris en compte. Nous allons éliminer certaines formulations qui étaient sensibles, peut-être, mais qui ne conduisaient pas à une bonne formulation des métriques, comme Alejandro l'a dit.

Nous aurons donc un texte beaucoup plus simple, et nous allons pouvoir le terminer très rapidement.

AIDA NOBLIA :

Très rapidement. J'ai participé à certains des groupes de travail. J'ai participé au groupe de travail sur les métriques. J'ai participé en posant certaines questions, et dans mon pays, j'ai parlé à quelqu'un pour faire poser ces questions.

Et puis, cette activité a été bloquée, et je sais qu'il y avait un problème avec ce groupe de travail. Puis un autre groupe de travail a commencé. Nous avons tout laissé en plan. Personne ne nous a rappelés. Nous avons participé au tout début, et Sergio a eu des

problèmes de santé au milieu de tout ce processus, mais nous n'en avons plus entendu parler. Cela a été bloqué. Cela a été coincé entre ce groupe et le Groupe de travail sur la gouvernance.

Ce n'est donc pour moi pas compréhensible que nous n'ayons pas été rappelés. Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Aida, juste une question. Les questions étaient pour le groupe de travail des ccTLD. Ils n'avaient rien à voir avec le Groupe de travail des métriques. Vous participiez aux deux groupes ?

AIDA NOBLIA : Oui, j'ai participé aux deux groupes.

SERGIO SALINAS PORTO : Nous avons été coincés là parce que nous préparions les documents. Il existe un document final qui est nécessaire une fois que ces documents sont approuvés par la région. Il y a donc un processus en cours, alors nous devons attendre le déroulement.

C'est pourquoi nous devons attendre. Nous devons attendre que nos collègues aient lu les documents, approuver les documents, et finaliser le document, qui sera le document du règlement des procédures.

Ce que nous faisons est d'analyser et d'en tenir compte.

En ce qui concerne l'autre sujet, je pense que vous confondez. Vous mélangez les choses. Ces questions qui étaient pour les groupes de travail des ccTLD, vous confondez le Groupe de travail sur les métriques et le Groupe de travail sur la gouvernance.

Merci.

AIDA NOBLIA : C'est peut-être parce que je faisais partie des trois groupes, mais aucun de ces trois groupes n'est actif actuellement. Je tiens à dire que je suis disponible pour travailler chaque fois que c'est nécessaire.

ALBERTO SOTO : Humberto, allez-y s'il vous plaît. Vous avez levé la main, je vous en prie.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. Je voulais juste dire que lorsqu'il s'agit de documents, nous allons de l'avant. Mais nous avons à préparer le document, et nous devons rassembler l'ensemble des commentaires. C'est ce que j'ai fait pour la procédure concernant les déclarations. Nous avons donc à préparer le document. Nous devons rassembler l'ensemble des commentaires. Nous devons expliquer ou fournir des raisons pour expliquer pourquoi nous avons décidé d'inclure certains commentaires et pas d'autres.

Cela prend vraiment beaucoup de temps. Il m'a fallu plusieurs jours pour préparer le document, et je me suis offert de l'apporter moi-

même au Groupe de travail sur la gouvernance parce que c'était ce qui manquait encore. Je veux dire, ce n'est pas une tâche facile.

Je sais que pour le présent document, pour la proposition de déclarations, c'est prêt. Nous pouvons l'envoyer à la traduction et à l'afficher sur le Wiki et voir s'il est approuvé ou non, tel quel.

C'est donc un processus lent parce que nous avons peu de bénévoles. Il y a de nombreux commentaires en anglais. Afin que les documents soient préparés, bien, j'ai dû le faire moi-même parce qu'il y a des commentaires qui sont en espagnol et j'ai dû traduire les informations. Cela n'a rien à voir avec la traduction elle-même parce que cela n'est effectué qu'après coup, mais il faut du temps.

Merci.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup. Carlton, allez-y s'il vous plaît.

CARLTON SAMUELS : Merci beaucoup, vous tous. Je comprends bien que cela prend beaucoup de temps pour faire ces documents, mais l'une des choses qui m'ont beaucoup touché a été que nous avons tenté d'écrire ces documents sans comprendre ou sans déclarer certains principes. Il nous faut commencer à écrire, à envisager des documents d'exploitation fondés sur des principes.

Par exemple, si les principes de fonctionnement ne sont pas bien compris et définis, nous allons nous retrouver avec un document qui

est confus. Si les principes directeurs selon laquelle la participation à l'élaboration de politiques des noms et des numéros n'est pas comprise, nous allons être déconcertés.

C'est pourquoi, par exemple, nous voyons dans le document de participation document quelque chose comme une excuse pour ne pas assister à une réunion comme une mesure de la participation. Quelqu'un qui comprend ce que sont la participation et l'objectif de la participation n'aurait pas inclus cette clause. Vous ne pouvez pas participer en ne participant pas. C'est ridicule.

Nous devons donc comprendre cela. Le document sera mort dans l'œuf si les principes sur lesquels nous participons ne sont pas compris.

Merci.

ALBERTO SOTO :

Carlton, cette disposition a été supprimée dans notre dernier webinaire. Cette disposition a été supprimée.

Juan Manuel, allez-y s'il vous plaît.

JUAN MANUEL ROJAS :

Je n'avais qu'une question. Sur l'ordre du jour, nous avons le document devant être révisé. Voici le document. Je voulais savoir pourquoi nous sommes en train de réviser ce document ? Quel est notre objectif avec ce document ? Parce que nous avons parlé d'autres choses, mais pas du document.

Alors, je voulais voir ou savoir ce que nous allons faire avec le document aujourd'hui ? Va-t-il partir à la traduction ? Qu'allons-nous décider à propos du document ? Qu'allons-nous faire avec ce document ?

ALBERTO SOTO :

Nous avons distribué ce document parce qu'il y a des gens de la région des Caraïbes, et c'est en anglais. Nous n'allons pas débattre de cette question. Nous allons attendre la traduction espagnole.

Fatima, allez-y.

HUMBERTO CARRASCO :

D'accord, cela va être traduit pour publication et vote. Merci.

FATIMA CAMBRONERO :

Deux sujets. Comme Humberto la dit concernant les travaux que cela implique, c'est trop. Cela prend du temps. C'est pourquoi LACRALO dispose d'un personnel et que les choses peuvent être demandées et doivent l'être au personnel, parce qu'il ne peut pas faire cavalier seul. Je vous suggère donc que Humberto demande de l'aide de sorte qu'il ne soit pas être surchargé par certaines activités.

Je sais que c'est hors de notre ordre du jour, mais j'aimerais que vous, même par email, nous disiez comment la réunion CROPP a été appliquée pour assister à cette réunion parce que je ne sais pas comment ce programme CROPP a été appliqué pour cette réunion, qui est due au programme CROPP à cette réunion, et quels étaient les

critères appliqués, en tenant compte des personnes qui n'ont pas pu y assister.

Donc j'aimerais bien avoir cette information.

ALEJANDRO PISANTY : Alberto, si je peux, j'ai reçu des commentaires très négatifs à l'extérieur de LACRALO concernant l'adoption de ce programme CROPP ou à la mission consistant à faire venir les gens à cette réunion.

ALBERTO SOTO : Nous devons finir cette réunion. C'était l'exception que nous avons au sein du programme CROPP. Il y avait une liste de distribution qui a circulé, alors, veuillez lire vos emails.

Avec cela, nous levons la séance. Merci beaucoup.

FEMME NON IDENTIFIÉE : Merci. Juste un rappel pour la région [inaudible]. La réunion va commencer ici, à 12h00. Si vous n'avez pas encore déjeuné, vous pourriez peut-être prendre quelque chose en déjeunant avant de venir à la réunion.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]